



LES OFFRES DIAG DE L'INNOVATION

**Direction du Développement
et Support Innovation**

SOMMAIRE

01. NOTRE ACCOMPAGNEMENT

02. LES OFFRES DIAG EN DÉTAIL



01.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Présentation des offres Diag	04
Grille de lecture	05
Continuum des offres Diag	06

PRÉSENTATION DES OFFRES DIAG

1. DÉFINITION

Un diag est une prestation d'accompagnement, réalisée par un expert conseil référencé par Bpifrance, et qui porte sur un sujet spécifique. La prestation d'accompagnement est encadrée par un cahier des charges et financée en partie par Bpifrance.

2. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ COMMUNS À TOUTES LES OFFRES DIAG



L'accompagnement est réalisé par un expert conseil externe référencé par Bpifrance



Le montant de la prestation d'accompagnement est encadré et pris en charge partiellement par Bpifrance



Le cahier des charges de la prestation d'accompagnement est défini par Bpifrance



L'accompagnement est dédié aux entreprises innovantes ou qui souhaitent engager une démarche d'innovation

GRILLE DE LECTURE



Partenariat avec la Direction Générale des Entreprises

Ce symbole signifie que le diag présenté est financé par la DGE.



Partenariat avec la Commission européenne

Ce symbole signifie que le diag présenté est financé par la Commission européenne.



Partenariat avec l'Agence de la transition écologique (ADEME)

Ce symbole signifie que le diag présenté est financé par l'ADEME.



Partenariat avec le Ministère des solidarités et de la santé

Ce symbole signifie que le diag présenté est financé par le Ministère des solidarités et de la santé.

CONTINUUM DES OFFRES DIAG

Identifiez et validez vos **opportunités**

DIAG DEEPTech

Trouver une technologie de rupture

Coût : 12 000 € HT - Taux : 50%

PME et ETI - Tous secteurs

DIAG DATA IA

Innover par les datas et l'Intelligence Artificielle

Coût : 13 000 € HT - Taux : 80%

PME et ETI - Tous secteurs

DIAG AXES D'INNOVATION

Evaluer la faisabilité d'un projet d'innovation

Coût : 16 000 € TTC - Taux : 50%

PME et ETI - Tous secteurs

DIAG DESIGN

Adapter le design des innovations aux besoins des utilisateurs

Coût : 3 000 € à 4 000 € HT - Taux : 50%

Startups, PME et ETI - Tous secteurs

Renforcez votre **stratégie**

DIAG IMPACT

Mettre en place / Renforcer sa stratégie RSE

Coût : 5 000 € HT - Taux : 50%

Startups - Tous secteurs

DIAG STRATÉGIE PI

Établir une stratégie de propriété intellectuelle

Coût : 10 000 € HT - Taux : 80%

Startups, PME et ETI - Tous secteurs

DIAG AMORÇAGE INDUSTRIEL

Définir une stratégie d'industrialisation

Coût : 10 000 € HT - Taux : 80%

Startups - Tous secteurs

DIAG CROISSANCE

Définir une stratégie de croissance

Coût : 5 000 € HT - Taux : 50%

Startups - Tous secteurs

Financez votre **projet**

DIAG EUROPE

Candidater à un AAP européen individuel

Coût : 20 000 € HT - Taux : 50%

Startups et PME - Tous secteurs

DIAG PTI

Candidater à un AAP européen/international collaboratif

Coût : 25 000 € HT - Taux : 50%

Startups et PME - Tous secteurs

Pour déposer votre demande :

<https://diaginno.bpifrance.fr>

Pour toute question :

accompagnement@bpifrance.fr

Relevez les défis **sectoriels**

DIAG DISPOSITIF MEDICAL

Adresser les enjeux réglementaires pour l'accès au marché

Coût : 15 à 110 000 € HT - Taux : 50%

Startups et PME - Santé

02.

LES OFFRES DIAG

Amorçage industriel.....	08	Europe.....	15
Axes d'Innovation	09	Impact.....	16
Croissance	10	Partenariat	
Data IA.....	11	Technologique	17
Deeptech	12	International (PTI).....	
Design.....	13	Stratégie Propriété	
Dispositif médical.....	14	Intellectuelle (PI).....	18

AMORÇAGE INDUSTRIEL



QU'EST-CE QUE LE DIAG AMORÇAGE INDUSTRIEL ?

Le Diagnostic Amorçage Industriel a pour objectif de soutenir les start-ups industrielles dans leur projet d'industrialisation, en privilégiant les options industrielles françaises. En deux phases clés et concrètes, il vous permet de :

- Evaluer les gains attendus de la localisation et de l'approvisionnement en France et à l'international
- Dimensionner le projet industriel, au regard de la stratégie de développement de l'entreprise
- Analyser la chaîne de valeur et évaluation de scénarii industriels (niveau d'intégration, make or buy, besoins, contraintes...)
- Challenger et améliorer le projet industriel au regard du business plan



LA DÉMARCHE ?

L'accompagnement est assuré par un expert industriel et recouvre :

- L'analyse de la stratégie industrielle visée
- La sécurisation du lancement opérationnel du projet d'industrialisation au travers de recommandations d'actions concrètes.

La prestation est de 10 jours sur 6 mois pour un montant de 10 000€ HT maximum.

Bpifrance vous accompagne dans le choix de l'expert et prend en charge 80% du coût de la prestation.



POUR QUI ?

- Tous les secteurs.
- Start-up et PME indépendante, cliente ou non cliente de Bpifrance, répondant à la définition européenne de la PME.
- ETI indépendante (moins de 2 000 salariés immatriculés en France), cliente ou non cliente de Bpifrance.
- À l'exclusion des entreprises en difficulté au sens de la réglementation européenne.



CE MODULE VOUS INTÉRESSE ?

Pour déposer votre demande :

<https://diaginno.bpifrance.fr>

Pour toute question :

accompagnement@bpifrance.fr



TÉMOIGNAGE

« Le diag amorçage industriel est intervenu à un moment critique dans la vie d'UpCycle : un carnet de commandes qui se remplit, des opportunités industrielles, des partenaires que nous connaissons peu. Grâce au diag industrie, nous avons bénéficié d'un regard extérieur, à la fois exigeant, positif et impartial. Très rassurant pour nos investisseurs et très précieux pour nous d'intégrer une compétence que nous n'avions pas en interne. »

Grégoire BLEU – CEO d'Upcycle

AXES D'INNOVATION



QU'EST-CE QUE LE DIAG AXES D'INNOVATION ?

Le dispositif Diag Axes d'Innovation propose un **accompagnement** dans les premières étapes d'une démarche d'innovation impliquant une prestation de conseil et/ou technique.



LA DÉMARCHÉ ?

Le Diag Axes d'Innovation permet à l'entreprise d'identifier des axes d'innovation potentiels ou intervient dans une phase de faisabilité pour un projet précis.

Il peut intégrer notamment :

- des actions d'idéation permettant d'intégrer une démarche d'innovation au sein de l'entreprise et l'émergence d'axes et projets d'innovation ;
- des pré-études techniques ;
- des études technico-économiques ;
- des études de marché ;
- le dépôt d'un premier brevet français.

La prestation est d'un montant maximum de 16 000€ TTC.

Bpifrance vous accompagne dans le choix de l'expert et prend en charge 50% du coût de la prestation.



POUR QUI ?

- Tous les secteurs.
- PME indépendante, cliente ou non cliente de Bpifrance, répondant à la définition européenne de la PME.
- ETI indépendante (moins de 2 000 salariés immatriculés en France), cliente ou non cliente de Bpifrance.
- Entreprises n'ayant pas bénéficié d'aides à l'innovation depuis au moins 2 ans
- À l'exclusion des entreprises en difficulté au sens de la réglementation européenne.



CE MODULE VOUS INTÉRESSE ?

Pour déposer votre demande :

<https://diaginno.bpifrance.fr>

Pour toute question :

accompagnement@bpifrance.fr

CROISSANCE



QU'EST-CE QUE LE DIAG CROISSANCE ?

Le diag croissance vous accompagne dans votre transformation en scale-up, la (re)définition de votre stratégie et l'amélioration de votre performance. Il permet de dégager les mesures à prendre pour :

- accélérer votre développement ;
- réorienter votre trajectoire de croissance ;
- reconsidérer votre modèle économique ;
- et, le cas échéant, préparer au mieux votre levée de fonds en assurant une meilleure compréhension du projet par les futurs investisseurs.



LA DÉMARCHE ?

L'accompagnement est assuré par un expert croissance et recouvre :

- l'appréciation des fondamentaux et de la situation de votre entreprise ;
- la définition des axes stratégiques de croissance, optimisation des performances et/ou de (re)structuration interne, identification des solutions concrètes et définition d'un plan de financement adapté.

La prestation est de 5 jours sur 4 mois pour un montant de 5 000€ HT maximum. Pour les entreprises de l'Observatoire des startups Deeptech, il est possible de plafonner la prestation à 8 jours pour 8 000€ HT.

Bpifrance vous accompagne dans le choix de l'expert et prend en charge 50% du coût de la prestation.



TÉMOIGNAGE

« Le diag croissance a permis d'écarter plusieurs options, et de préciser notre stratégie de développement. À court terme, il a été un support utile pour le financement des nouvelles activités. A posteriori, les préconisations issues du diag ont contribué à l'agilité nécessaire pour s'adapter à la crise sanitaire. »

Laurent TRASSOUDAIN – CEO de Geodatindustry



POUR QUI ?

- Tous les secteurs.
- Start-up et PME indépendante, cliente ou non cliente de Bpifrance, répondant à la définition européenne de la PME.
- ETI indépendante (moins de 2 000 salariés immatriculés en France), cliente ou non cliente de Bpifrance.
- **Chiffre d'affaires de moins de 10 M€ et maximum 8 ans d'existence.**
- À l'exclusion des entreprises en difficulté au sens de la réglementation européenne.



CE MODULE VOUS INTÉRESSE ?

Pour déposer votre demande :

<https://diaginno.bpifrance.fr>

Pour toute question :

accompagnement@bpifrance.fr

DATA IA



QU'EST-CE QUE LE DIAG DATA IA ?

Le diag data intelligence artificielle vous accompagne dans l'identification de projets de rupture et de création de valeur à partir de l'exploitation des données de votre entreprise.

Il cible particulièrement les entreprises qui souhaitent engager une démarche d'innovation et stimuler leur croissance par l'exploitation des données.



LA DÉMARCHÉ ?

L'accompagnement est assuré par un expert en data science et intelligence artificielle et recouvre :

- l'évaluation du potentiel de croissance de votre entreprise par les données ;
- la définition d'un plan d'actions et premier cadrage d'un projet stratégique de transformation.

La prestation est de 3 à 10 jours étendus sur 3 mois, pour un montant de 3 900€ HT à 13000€ HT maximum.

Bpifrance vous accompagne dans le choix de l'expert et prend en charge 80% du coût de la prestation.



POUR QUI ?

- Tous les secteurs.
- PME indépendante, cliente ou non cliente de Bpifrance, répondant à la définition européenne de la PME.
- ETI indépendante (moins de 2 000 salariés immatriculés en France), cliente ou non cliente de Bpifrance.
- À l'exclusion des entreprises en difficulté au sens de la réglementation européenne.



CE MODULE VOUS INTÉRESSE ?

Pour déposer votre demande :
<https://diaginno.bpifrance.fr>

Pour toute question :
accompagnement@bpifrance.fr



TÉMOIGNAGE

« Le diag data IA nous a permis de prendre conscience de l'importance des données à récupérer pour des applications nouvelles qui vont bien au-delà de nos domaines d'activité. Cette démarche nous a ouvert un nouveau métier avec la collecte des données de consommation et d'un système de paiement électronique. »

Thierry Barbotte - PDG de Vergnet Hydro

DEEPTECH



QU'EST-CE QUE LE DIAG DEEPTECH ?

Le diag deeptech vous accompagne dans l'identification et l'intégration de besoins technologiques de rupture et/ou compétences et savoir-faire du monde académique. La mise en place de partenariats de recherche avec le secteur public vous permettra de rester à la pointe de l'état de l'art de votre domaine d'activité.



LA DÉMARCHE ?

L'accompagnement est assuré par un expert en transfert de technologies et recouvre :

- l'évaluation de la capacité de votre entreprise à réaliser son projet de transfert ;
- l'identification de potentiels partenaires et technologies de la recherche publique ;
- l'organisation et la formalisation de la stratégie de transfert.

La prestation est de 6 à 12 jours sur 6 mois pour un montant de 12 000€ HT maximum.

Bpifrance vous accompagne dans le choix de l'expert et prend en charge 50% du coût de la prestation.



TÉMOIGNAGE

« Le terme Deeptech qualifie des projets reposant sur des technologies issues d'un laboratoire de recherche qui présentent de fortes barrières à l'entrée, et qui constituent un avantage fortement différenciateur par rapport à la concurrence. »

Bpifrance



POUR QUI ?

- Tous les secteurs.
- Start-up et PME indépendante, cliente ou non cliente de Bpifrance, répondant à la définition européenne de la PME.
- ETI indépendante (moins de 2 000 salariés immatriculés en France), cliente ou non cliente de Bpifrance.
- À l'exclusion des entreprises en difficulté au sens de la réglementation européenne.



CE MODULE VOUS INTÉRESSE ?

Pour déposer votre demande :

<https://diaginno.bpifrance.fr>

Pour toute question :

accompagnement@bpifrance.fr

DESIGN



QU'EST-CE QUE LE DIAG DESIGN ?

Le Diagnostic Design a pour objectif d'accompagner les entreprises dans la phase d'élaboration ou de refonte du design de leur produit ou service. En deux phases clés et concrètes, il permet à l'entreprise:

- d'évaluer l'impact du design de son produit ou service sur ses utilisateurs ainsi que, si possible, sur l'environnement
- définir des axes d'amélioration ou de création du design de ce produit ou service



LA DÉMARCHÉ ?

L'accompagnement est assuré par un expert design et recouvre :

- La compréhension et l'analyse du produit ou service à travers l'évaluation de l'entreprise et son marché, ainsi que la politique design
- La mise en exergue de recommandations reposant sur l'analyse des besoins d'usage du produit ou du service

La prestation est de 3j pour 3000 €HT si le diagnostic porte sur un service, ou 4j pour 4000 €HT si le diagnostic porte sur un produit.

Bpifrance vous accompagne dans le choix de l'expert et prend en charge 50% du coût de la prestation.



POUR QUI ?

- Tous les secteurs.
- Start-up et PME indépendantes, clientes ou non clientes de Bpifrance, répondant à la définition européenne de la PME.
- ETI indépendante (moins de 2000 salariés immatriculés en France), cliente ou non cliente de Bpifrance.
- Entreprises innovantes
- A l'exclusion des entreprises en difficulté au sens de la réglementation européenne.



TÉMOIGNAGE

« Excellence du conseil, prise en compte des contraintes humaines des développeurs, analyse étonnante et livrables directement utilisables par les développeurs. »

Nicolas HERNANDER, Aleph Networks



CE MODULE VOUS INTÉRESSE ?

Pour déposer votre demande :

<https://diaginno.bpifrance.fr>

Pour toute question :

accompagnement@bpifrance.fr

DISPOSITIF MÉDICAL



QU'EST-CE QUE LE DIAG DISPOSITIF MÉDICAL ?

En vue de favoriser l'introduction sur le marché de vos dispositifs médicaux innovants, le diag DM vous accompagne dans la gestion de vos enjeux réglementaires, qualité et clinique.



LA DÉMARCHÉ ?

L'accompagnement est assuré par un expert réglementaire du médical et porte sur l'un des accompagnements suivants :

1- L'accompagnement à la mise en place d'un système de management de la qualité répondant à la norme ISO 13485

2- L'accompagnement pour la constitution d'un dossier de marquage CE Dispositif Médical de classe IIa, IIb ou III ou d'un DMDIV de classe B, C, D, ainsi que les protocoles d'études cliniques du dossier.

3- Le design d'une étude visant à démontrer le bénéfice clinique ou médico-économique d'un dispositif médical déjà marqué CE et la rédaction du protocole de l'étude.

Chaque entreprise peut bénéficier une fois maximum de chacun des trois volets d'accompagnement. Celui-ci s'étale sur 12 à 18 mois maximum selon le volet choisi pour un montant total maximum de 158k€ (trois volets confondus).

Bpifrance vous accompagne dans le choix de l'expert et prend en charge 50% du coût de la prestation.



POUR QUI ?

- **Startups et PME** du secteur de la santé, développant un **dispositif médical (DM)** ou un **dispositif médical in-vitro (DM-DIV)**.
- À l'exclusion des entreprises en difficulté au sens de la réglementation européenne



CE MODULE VOUS INTÉRESSE ?

Pour déposer votre demande :

<https://diaginno.bpifrance.fr>

Pour toute question :

accompagnement@bpifrance.fr

DGE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENTREPRISES


**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

EUROPE



QU'EST-CE QUE LE DIAG EUROPE ?

Le diag Europe vous accompagne dans la participation aux programmes individuels de recherche et d'innovation financés par la Commission européenne. Notamment dans la préparation et le dépôt de votre candidature à l'accélérateur du Conseil européen de l'innovation (EIC).

Ce programme très sélectif nécessite une préparation. C'est dans ce cadre que Bpifrance intervient en proposant une offre d'accompagnement adaptée.



LA DÉMARCHÉ ?

L'accompagnement est assuré par un expert conseil spécialisé dans le montage de projets européens et recouvre :

- le montage de la proposition de projet ;
- le dépôt de la proposition de projet.

Le montant maximum de la prestation est fixé à 20 000€ HT.

Bpifrance vous accompagne dans le choix de l'expert et prend en charge 50% du coût de la prestation.



TÉMOIGNAGE

« Grâce au diag Europe, nous avons pu identifier et financer un conseil de très haut niveau qui nous a guidés et permis d'obtenir une aide européenne à la première tentative. »

Olivier Guermeur – Président de Devellyn



POUR QUI ?

- Tous les secteurs.
- Start-up et PME indépendante, cliente ou non cliente de Bpifrance, répondant à la définition européenne de la PME.
- À l'exclusion des entreprises en difficulté au sens de la réglementation européenne.



CE MODULE VOUS INTÉRESSE ?

Pour déposer votre demande :

<https://diaginno.bpifrance.fr>

Pour toute question :

accompagnement@bpifrance.fr

IMPACT



QU'EST-CE QUE LE DIAG IMPACT ?

Le diag impact vous accompagne dans l'identification de vos enjeux d'impact et l'évaluation de votre stratégie pour y répondre.

Grâce au diag impact vous intégrerez des enjeux sociaux et environnementaux dans la stratégie de développement de votre entreprise.



LA DÉMARCHÉ ?

L'accompagnement est assuré par un expert spécialisé sur les sujets sociaux et environnementaux et recouvre :

- l'état des lieux du modèle d'affaires de votre entreprise et des enjeux d'impact ;
- la proposition et les itérations sur les pistes de recommandations ;
- la synthèse, présentation du plan d'action et définition des prochaines étapes pour votre entreprise.

La prestation est de 5 jours pour un montant de 5 000€ HT maximum.

Bpifrance vous accompagne dans le choix de l'expert et prend en charge 50% du coût de la prestation.



TÉMOIGNAGE

« Les entreprises à impact adoptent des pratiques à l'impact social et environnemental positif en les inscrivant au cœur de leur modèle économique. Ces mesures peuvent aller de la contribution à la transition bas carbone jusqu'à l'ouverture de la gouvernance aux salariés, en passant par la participation à l'économie circulaire. »

Bpifrance



POUR QUI ?

- Tous les secteurs.
- Start-up et PME indépendante, cliente ou non cliente de Bpifrance, répondant à la définition européenne de la PME.
- ETI indépendante (moins de 2000 salariés immatriculés en France), cliente ou non cliente de Bpifrance.
- A l'exclusion des entreprises en difficulté au sens de la réglementation européenne.



CE MODULE VOUS INTÉRESSE ?

Pour déposer votre demande :

<https://diaginno.bpifrance.fr>

Pour toute question :

accompagnement@bpifrance.fr

PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE INTERNATIONAL



QU'EST-CE QUE LE DIAG PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE INTERNATIONAL ?

Le diag Partenariat Technologique International (diag PTI) vous accompagne dans l'accès et la participation aux programmes de financement de projets R&D collaboratifs européens tels qu'Eurostars, les appels d'Horizon Europe ou des guichets bilatéraux (ex : France-Singapour, France-Allemagne).



LA DÉMARCHÉ ?

L'accompagnement est assuré par un expert en montage de projets collaboratifs et recouvre :

- la préparation du partenariat technologique (recherche de partenariat, rédaction et négociation de l'accord de consortium, assistance juridique, etc.) ;
- l'élaboration de la proposition de projet ;
- le dépôt de la proposition de projet.

La prestation est fixée à 25 000€ HT maximum si l'entreprise bénéficiaire est cheffe de file du consortium, et à 5 000€ HT maximum le cas contraire.

Bpifrance vous accompagne dans le choix de l'expert et prend en charge 50% du coût de la prestation.



TÉMOIGNAGE

« Le diag PTI est une aide indispensable ; nous n'aurions jamais pu remplir le dossier en des délais aussi courts sans un spécialiste et notre expert nous a aidés dans l'écriture (jargon, découpage) mais aussi dans la compréhension du dossier et des attentes du jury. »

Vincent Gaston – CEO de Airxom



POUR QUI ?

- Tous les secteurs.
- Start-up et PME indépendante, cliente ou non cliente de Bpifrance, répondant à la définition européenne de la PME.
- ETI indépendante (moins de 2000 salariés immatriculés en France), cliente ou non cliente de Bpifrance.
- À l'exclusion des entreprises en difficulté au sens de la réglementation européenne.



CE MODULE VOUS INTÉRESSE ?

Pour déposer votre demande :

<https://diaginno.bpifrance.fr>

Pour toute question :

accompagnement@bpifrance.fr

STRATÉGIE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE



QU'EST-CE QUE LE DIAG STRATÉGIE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ?

Le diag stratégie propriété intellectuelle et valorisation des actifs immatériels vous accompagne dans l'émergence d'une stratégie de propriété intellectuelle adaptée à votre entreprise et dans l'évaluation de la valeur de vos actifs immatériels (PI et données techniques).

Il permettra à votre entreprise de structurer ses actifs immatériels (brevets, dessins et modèles, marques, logiciels, données), d'en analyser la valeur et de définir les enjeux business et financier de leur exploitation.



LA DÉMARCHÉ ?

L'accompagnement est réalisé par un expert en protection, structuration et valorisation de la PI et recouvre :

- l'état des lieux des actifs immatériels existants, des actions de valorisation mises en œuvre et des enjeux de construction de ses actifs immatériels ;
- les pistes de gestion, de transformation et de création de valeur des actifs PI (enjeux financiers et business).

La prestation est de 3 à 10 jours sur 3 mois pour un montant de 3 000€ HT à 10 000€ HT maximum.

Bpifrance vous accompagne dans le choix de l'expert et prend en charge 80% du coût de la prestation.



POUR QUI ?

- Tous les secteurs.
- Start-up et PME indépendante, cliente ou non cliente de Bpifrance, répondant à la définition européenne de la PME.
- ETI indépendante (moins de 2 000 salariés immatriculés en France), cliente ou non cliente de Bpifrance.
- À l'exclusion des entreprises en difficulté au sens de la réglementation européenne.



CE MODULE VOUS INTÉRESSE ?

Pour déposer votre demande :

<https://diaginno.bpifrance.fr>

Pour toute question :

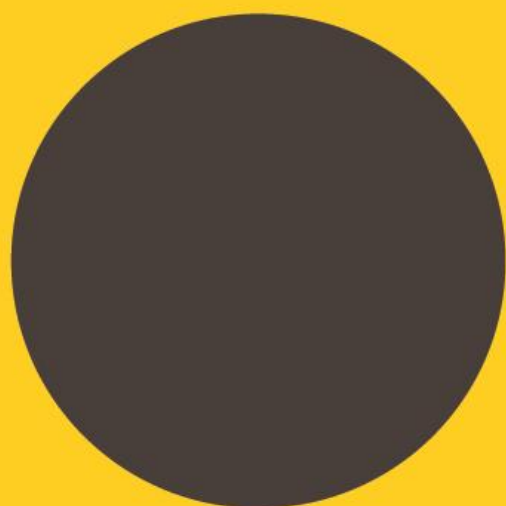
accompagnement@bpifrance.fr



TÉMOIGNAGE

« Le Diag PI permet de faire un 360 sur la qualité de notre PI. Il permet de détecter des faiblesses à corriger. »

Gérard Gatt – Président de SAKOWIN



**SERVIR
L'AVENIR**

